

L'ACTU DE LA TRANSITION DU TERRITOIRE

N°7- Juillet 2024

RESULTATS AUDIT INTERMEDIAIRE FLOCON VERT

Le 3 avril dernier, Tignes a fait l'objet d'un **audit intermédiaire** :

Les nombreux efforts menés par les équipes pour ancrer Tignes dans une démarche de durabilité et le processus d'amélioration continue ont été salués: les auditeurs ont notamment relevé la renaturation du cours d'eau du Retort au Val Claret, l'handitourisme et la candidature aux championnats du monde 2027 de ski alpin, la signature de la Charte nationale Montagne Zéro déchet sauvage en 2030.



Le rapport souligne un travail exemplaire quant à la mise en place de la stratégie votée en août 2023.

Les autres points forts concernent le portage politique "unanime et fort" ainsi que la démarche de consultation "Tignes 2050".

La suite ?

Tignes poursuit ses engagements et ses actions dans le but d'obtenir **un deuxième Flocon Vert en 2025 !**

PILIER 1. DISPOSER D'UNE OFFRE TOURISTIQUE MULTI-SAISON ET RESPONSABLE

TRANSITION DU GLACIER DE LA GRANDE MOTTE



Objectif n°2 : réaliser le projet de transition du glacier de la Grande Motte et développer l'offre Altitude Expériences

Le conseil scientifique du Parc national de la Vanoise s'est déplacé sur Tignes le jeudi 11 juillet afin d'appréhender, sur le terrain, le projet de **transition du glacier de la Grande Motte**. Projet qui inclue l'adaptation du domaine skiable et le renforcement d'Altitude Expériences.

Après la montée en funiculaire, les membres du conseil scientifique se sont rendus sur la piste de ski Rabotch jusqu'à la combe de Double M.

De même, le glaciologue Lucas Davaze a présenté les ébauches du circuit pédagogique de sensibilisation au changement climatique à travers la fonte du glacier.

Les élus ainsi que les équipes techniques de la STGM, de la régie des pistes étaient présents pour répondre aux interrogations des membres du conseil scientifique.

Cette visite est un préalable au dépôt d'une étude d'impact en 2025 qui permettra aux autorités environnementales de se positionner sur ce projet de transition.





PANORAMA : EN IMMERSION DANS TIGNES

Action n°15: Expérience immersive

Découverte de l'histoire de Tignes:

Plongée dans les profondeurs de Tignes, muni d'un **casque de réalité virtuelle**, c'est parti pour un voyage à la découverte de l'histoire de Tignes !

Une reconstitution en 3 dimensions de Tignes ces 100 dernières années, du village de montagne d'origine, jusqu'à la station d'aujourd'hui.

Découverte ludique du territoire en réalité augmentée :

À l'aide d'une tablette tactile, laissez-vous entraîner dans une carte de Tignes en réalité augmentée qui présente une série d'infographies colorées et pédagogiques, pour découvrir une foule d'informations sur le territoire sur différentes thématiques: mobilité, aménagements, énergie, déchets...

Dans le cadre du développement d'un tourisme multi-saison responsable et de notre offre culturelle, **"Expériences Immersives" a ouvert ses portes ce début d'été pour le plus grand plaisir de tous, résidents comme visiteurs au Panorama.**

LA CAPSULE TEMPORELLE

Objectif n°5 : Sensibiliser tous les publics aux enjeux de la transition du territoire

Cette année, les enfants de l'école, dans le cadre des temps d'activité périscolaire, ont été invités à participer au projets "Les Indiana John's des glaces" avec Alban Michon, et c'est à la suite de leurs découvertes qu'ils ont eu l'idée d'une **capsule temporelle**.

A la fois balise scientifique et bouteille à la mer, cette capsule représente le symbole de leur témoignage pour l'avenir. Les enfants invitent habitants et visiteurs à déposer également un mot d'espoir.

Si vous souhaitez prendre part au projet avec un petit mot, un dessin ou un poème, rendez-vous à l'accueil de la mairie !

Les contributions sont possibles jusqu'au 26 août ; date après laquelle la capsule sera déposée dans le glacier de la Grande Sassièrre avec l'aide du glaciologue Lucas Davaze.

Pour plus d'informations sur la capsule temporelle <https://www.mairie-tignes.fr/22447-capsule-temporelle.htm>



PILIER 2. PERENNISER LE MODELE DE VIE A L'ANNEE



UNE OFFRE DE SOINS ÉLARGIE

Action n°39: Proposer une solution locale pérenne de cabinet dentaire

Le cabinet dentaire de Tignes était vacant depuis plusieurs années. À la suite de sa réhabilitation par la mairie, une praticienne a répondu à l'appel à candidature : Marie Guillet. Cette chirurgienne dentiste exerce à Tignes depuis le mois de mai dernier.

Ce nouvel espace de soins vient élargir l'offre de services médicaux du territoire.



Objectif n°10: Fidéliser les saisonniers

Cet été encore le CCAS de Tignes reconduit le Job Day Tignes, un point de rencontre entre recruteurs et demandeurs d'emplois.

Pour cette 3e édition seront présents France Travail, la Mairie de Tignes, Tignes Développement et bien d'autres socio-professionnels : hôteliers, magasins de sports, école de ski...

Rendez-vous le 31 juillet de 10h à 17h devant la maison de Tignes !

PILIER 3. PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DE TIGNES

Objectif n°14: Supprimer les déchets sauvages



ADOPT'1 SPOT: SITE PIONNIER DU VAL CLARET

Le 5 juillet, certains socio-pros se sont rassemblés dans le cadre d'Adopt'1 Spot : un ramassage de déchets encadré par Mountain Riders et organisé 2 fois par an pendant 3 ans, sur un même périmètre avec le même nombre de personnes, dont les participants sont concernés directement par le secteur.

À chaque collecte, les déchets sont catégorisés puis pesés pour mesurer l'évolution de la pollution sauvage.

Pour cette première édition :

370 fragments de plastique dur - 220 Mégots - 120 fragments d'écocup - 70 emballages alimentaires - 40 serre-joints - 31 bouchons en plastique...

Au delà de "nettoyer" la zone, l'exercice permet surtout **d'élaborer une stratégie de réduction des déchets à la source.**

Merci à Intersport, le Club Med, la CCHT, la STGM, Tignes Développement, la Régie des Pistes et bien évidemment Mountain Riders.

Le bilan complet du ramassage est disponible en ligne : <https://bit.ly/468wAqj>

UNE CHARTE POUR DES CHANTIERS PROPRES



Même si un grand nombre de chantiers est déjà propre, des progrès restent à réaliser. Dans ce cadre, une charte pour des chantiers propres a été présentée en comité de transition du territoire le 2 juillet dernier.

Elle a pour vocation de sensibiliser tous les acteurs d'une construction ou d'un chantier en faisant prendre un maximum de dispositifs pour limiter les impacts sur les usagers et sur l'environnement :

pollution sol, eau, utilisation des ressources, limitation des nuisances, traitement et gestion des déchets...

Elle sera proposée à la signature du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et des entreprises de chaque chantier.

Une meilleure prise en compte et une responsabilisation des acteurs est attendue.



Une montagne zéro déchet en 2030, c'est l'affaire de tous !

Action n°51: Circonscrire les travaux de terrassement de pistes à la sécurité des pratiquants

Le Bike Park s'est développé très vite entre 2006 et 2015 avec la création de nombreuses pistes dont certaines ne sont presque plus utilisées ou trop contraignantes à entretenir. Afin de proposer un produit plus actuel et attractif, il convient de pouvoir assurer un entretien de qualité du domaine et répondre aux standards actuels de pistes qui sont plus larges qu'à l'origine de la discipline.

Tignes fait le choix de supprimer certaines pistes ou sections de piste et de réaménager certains secteurs.

La finalisation du réaménagement est prévue pour l'an prochain. Tignes disposera ainsi d'un Bike Park plus cohérent et moins impactant pour le paysage local.

Des actions concrètes :

- Remise en forme à leur état naturel et engazonnement (hydroceeder avec utilisation de graines haute altitude) de près de 5 km de pistes (Red Hot, partie basse Gypsy, partie basse Kangooride, regroupement d'une partie des tracés Smoothie et Jump around)
- Plus aucune intervention à la pelle mécanique sur la piste Tarte à Lognan pour laisser un espace privilégié au pastoralisme sur les pentes de Lognan
- Meilleure intégration paysagère et réduction des tracés des pistes du secteur de Campanule (en cours cette année et finitions l'an prochain)
- Lutte contre l'érosion en canalisant les circulations d'eau sur les pistes VTT (de bons résultats obtenus car les pistes n'ont pas subi de dégâts majeurs cette année alors que des sinistres ont pu être constatés sur Tignes)
- Aucune intervention avec des moyens mécaniques sur les parcours enduros mixte VTT/piétons.

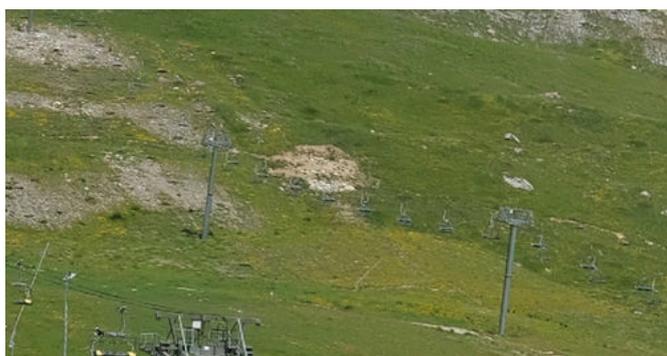


Effacement ancienne piste Red Hot, secteur Palafour

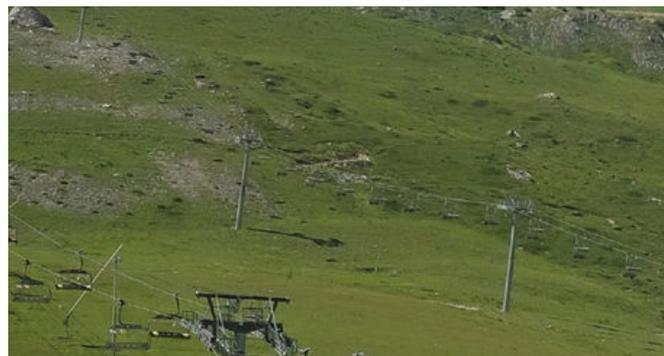
Ces actions porteront leurs fruits progressivement, (un minimum de 2 à 3 ans de délai est nécessaire pour une reprise complète de la pelouse alpine) mais les équipes de Tignes Développement s'engagent à aller jusqu'au bout de la réintégration des portions supprimées à leur état d'origine et de répéter tant que besoin les actions d'engazonnement.

Il est demandé un peu de patience et de confiance de la part des nos concitoyens et visiteurs.

En parallèle, les discussions et échanges se poursuivent via des réunions annuelles avec les alpagistes pour améliorer la prise en compte de chacun des usages.



*Engazonnement d'un enrochement de piste
Jump Around - Juillet 2023*



*Engazonnement d'un enrochement de piste
Jump Around - Juillet 2024*

PILIER 4. RÉDUIRE NOTRE IMPACT CARBONE

Objectif n°18: Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre liées aux bâtiments



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN ÉBULLITION

Afin d'accélérer les projets de rénovation énergétique, toujours dans l'objectif de réduire de 50% les émissions de Gaz à Effet de Serre de 50% d'ici 2030, un groupe d'experts s'est réuni le 4 juillet dernier à Tignespace, via le Cluster Montagne.

Élus, techniciens de la mairie de Tignes, Tignes Développement, régie électrique, se sont réunis autour de la table avec architectes, maîtres d'œuvres, installateurs d'énergies renouvelables, promoteurs immobiliers et spécialistes de la rénovation énergétique.

L'objectif de ce groupe de travail était de réfléchir ensemble à des solutions pour rénover massivement les copropriétés et l'immobilier de montagne en général.

DE L'ÉNERGIE MOINS CARBONÉE POUR LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS



Action n°84: Passage au HVO pour la chaufferie du bâtiment "Grande Motte"

Dès cet hiver 2024, le chauffage du bâtiment Grande Motte de la STGM est passé au HVO (Huile Végétale hydrotraitee), en remplacement du fioul.

Des émissions de Gaz à Effet de Serre sont ainsi évitées, en moyenne de 80% par rapport au système en place initialement.



POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE DES AGENTS MUNICIPAUX ET ELUS

Action n°78: Favoriser les mobilités alternatives

La mairie de Tignes a fait l'acquisition de deux vélos à assistance électrique, mis à disposition des agents afin de couvrir leurs déplacements de proximité.

Ces vélos proviennent de l'économie circulaire : d'occasion et reconditionnés, ils sont également de fabrication Française et commercialisés par une entreprise Savoyarde.

Des émissions de CO2e évitées en perspective et du bien pour la santé de nos agents également !

Cette action vient compléter l'initiative de Tignes Développement depuis 3 étés de mettre à disposition des vélos à assistance électrique pour son personnel.

Témoignage d'un utilisateur : Yann O. du Centre technique municipal; *"J'ai utilisé ce vélo à plusieurs reprises pour me rendre sur des suivis de chantier dans les quartiers du Lac et du Val Claret, parfois interdits aux voitures. La voie verte me permet de rouler en toute sécurité, et je ne mets pas plus de temps qu'avec mon véhicule, c'est donc une expérience réussie que je réitérerai à chaque fois que nécessaire. Pourquoi ne pas rajouter une remorque à ce vélo pour le travail quotidien des agents municipaux ?"*



À CHACUN SA TRANSITION

AGISSEZ VOUS AUSSI...



**HABITANTS, COMMERÇANTS, HÉBERGEURS, SOCIO-PRO,
PROPRIÉTAIRES À TIGNES.....
VOUS AUSSI, ADOPTEZ UN SPOT !**

C'est quoi ?

Une démarche de science collaborative validée par le Ministère de la Transition Écologique.

Comment ça marche ?

S'engager à faire 2 ramassages / an pendant 3 ans, sur un même périmètre, avec le même nombre de personnes.

Pourquoi ?

Pour mesurer l'évolution de la pollution sauvage de façon scientifique. Pour aller plus loin et écrire une stratégie de réduction des déchets sauvages à la source !

Comment adopter un spot ?

1. Vous définissez avec l'aide de Mountain Riders une zone stratégique : Votre Spot (par ex : sous un télésiège, autour d'un restaurant d'altitude, autour d'une zone de pique nique, sur le front de neige...)
2. Vous envoyez à Mountain Riders : une carto de la zone, une photo du spot et un petit descriptif.
3. Vous effectuez une caractérisation de niveau 2 à chacun des ramassages (2 fois par an pendant 3 ans)
4. Le Spot est souvent une petite zone de façon à ce que chaque ramassage soit effectué par 5 à 12 personnes max.
5. Vous nous envoyez vos données de caractérisation niveau 2 à chaque ramassage que nous saisisons sur la plateforme : <https://www.zero-dechet-sauvage.org/>

Pour plus d'informations:

<https://www.mountain-riders.org/adopt1-spot/>

AGENDA

Programme d'août:

Chaque jeudi de 10h00 à 12h00: découverte de la Réserve naturelle de la Grande Sassièrre en compagnie des gardes-animateurs

21 août: Conférence sur la rénovation énergétique à 18h30

22 août: Chouchoute ta montagne

Jusqu'au 26 août: Déposez vos messages d'espoir pour la capsule temporelle dans l'urne présente en mairie

Chaque mardi, ne manquez pas les forums pour une montagne durable : venez décrypter les enjeux de la transition, à **18h30**, finalisé par un moment de convivialité.

6 août : Trésors cachés, eau cœur des zones humides

13 août : L'accessibilité en altitude

20 août : La haute montagne à l'épreuve du climat

27 août : Glacier de Grande Motte: Bilan et perspectives

